



FONDATION
**TROIS-RIVIÈRES
DURABLE**

Enracinés dans nos milieux de vie

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Offre de services



MISE EN CONTEXTE

Depuis 2013, la Fondation Trois-Rivières durable coordonne le programme de verdissement des cours d'école sur le territoire de la ville de Trois-Rivières. Ce programme est nommé en 2019 sous l'expression « *Enracinés dans nos milieux de vie* ». L'objectif global est la santé et le mieux-être des jeunes en visant à réduire les îlots de chaleur présents dans leur milieu. L'objectif éducationnel est de faire connaître aux jeunes leur patrimoine naturel et ainsi développer leur sentiment d'appartenance à leur milieu de vie en connaissant l'arbre qui représente leur classe.

Afin de mobiliser les jeunes, l'équipe-école, la direction, les parents, et les partenaires, tous seront impliqués dès le début du projet. Le projet se veut rassembleur et favorise l'adhésion de la communauté qui deviendra partie prenante dans la recherche de solution pour contrer les îlots de chaleur.

Les ateliers éducatifs qui suivront la plantation des arbres permettront d'aborder les volets du développement durable du projet. Chacune des classes bénéficiera d'ateliers éducatifs portant sur les îlots de chaleur en milieu urbain, l'importance des arbres et l'importance de la protection des milieux naturels pour la population. Ces ateliers seront donnés en partenariat avec l'Association Forestière de la Vallée du Saint-Maurice. Un autre objectif du projet est de sensibiliser les jeunes à leur milieu de vie, ainsi que de leur faire réaliser qu'ils peuvent eux-mêmes, avec du soutien et les outils adéquats, faire une différence. Cela devrait favoriser la formation des membres au sein d'un comité par école, lesquels deviendront les gestionnaires de la plantation. Les comités assureront l'entretien des arbres, la relève de ses membres, ainsi que la tenue du registre des données de suivi. La plantation deviendra un laboratoire d'observation de la biodiversité.



Dans le cadre du projet de verdissement des cours d'école trifluviennes « *Enracinés dans nos milieux de vie* », la Fondation Trois-Rivières durable aide les écoles de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy à lutter contre la présence d'îlots de chaleurs. Le présent document est un guide pour les acteurs du milieu qui veulent s'investir dans le projet. Il vise à expliquer ce que la Fondation Trois-Rivières durable peut offrir et ce qui est attendu des écoles participantes. Il contient également un échéancier et une description des principales étapes à réaliser pour garantir le bon fonctionnement du projet.

À PROPOS DE LA FONDATION TROIS-RIVIÈRES DURABLE

La Fondation Trois-Rivières durable est un organisme à but non lucratif qui vise à développer son milieu de vie de manière durable. Par la conservation des milieux naturels et l'accompagnement des acteurs de changement, nous assurons la promotion du développement durable afin de construire ensemble la ville de demain.

ENGAGEMENTS DE LA FONDATION

La Fondation Trois-Rivières durable s'engage à réaliser le projet de verdissement des cours d'école sans frais pour les écoles participantes.

Le **matériel** suivant sera fourni par Trois-Rivières durable :

- ✦ Un cahier d'activités par élève afin de les accompagner et de les préparer jusqu'à l'activité de plantation (un cahier différent par cycle) ;
- ✦ Un cahier pédagogique pour les enseignants en lien avec la matière vue dans les cahiers d'activités remis aux élèves ;
- ✦ Les arbres ainsi que le matériel de plantation nécessaire lors de la journée de plantation (terre, mycorhize, engrais, etc.) ;
- ✦ Les tuteurs pour les arbres plantés dans le cadre du projet ;
- ✦ Un carnet de santé et d'observation pour chaque arbre planté afin de permettre aux élèves d'effectuer le suivi de celui-ci à la suite de la plantation ;
- ✦ Le matériel nécessaire pour les ateliers éducatifs offerts aux élèves ayant participé à la plantation (jeu d'échelles et de serpents géant, jeu interactif sur les îlots de chaleur).



Trois-Rivières durable s'engage à :

- ✦ Rencontrer les personnes responsables de l'école afin de déterminer le nombre d'arbres à planter, les essences à privilégier et les emplacements adéquats pour la plantation dans la cour de l'école (réalisation d'un plan de localisation) ;
- ✦ Effectuer la commande des arbres et du matériel requis pour la plantation ;
- ✦ Bien outiller le personnel enseignant en fournissant le matériel éducatif thématique nécessaire (cahier pédagogique et cahiers d'activités) afin de bien préparer les élèves jusqu'à l'activité de plantation ;
- ✦ Fournir la main d'œuvre, prendre en charge les coûts relatifs à l'excavation et interagir avec l'entrepreneur pour préparer les emplacements à temps pour la journée de plantation ;
- ✦ Fournir des bénévoles pour participer à la journée de plantation ;
- ✦ Fournir le personnel nécessaire, en partenariat avec des partenaires, pour donner les ateliers éducatifs ;
- ✦ Émettre un communiqué de presse annonçant la réalisation du projet de verdissement auprès de l'école.

ENGAGEMENTS DE L'ÉCOLE

L'école s'engage à :

- ✦ Prendre en charge et effectuer les activités préétablies à réaliser auprès des élèves participants pour la préparation à l'activité de plantation (cahier d'activités, déterminer le nom de chaque arbre, etc.) ;
- ✦ Faire le suivi auprès des arbres plantés, en prenant en charge les différents soins à apporter aux arbres les jours, semaines, mois et années après la plantation. En ce sens, un plan d'arrosage devra être présenté à la Fondation avant la signature de la présente entente et les consignes d'arrosage et d'entretien décrites dans le carnet de santé de l'arbre devront être respectées ;
- ✦ Fournir une personne-ressource pour la journée de plantation. Cette personne doit être identifiée et ses coordonnées fournies au responsable du projet à la Fondation, une semaine avant la plantation ;
- ✦ Fournir des parents bénévoles lors de la journée de la plantation ;
- ✦ Fournir l'encadrement nécessaire lors de l'activité de plantation à l'automne et lors des ateliers éducatifs en mai.

DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROJET ET ÉCHÉANCIER TYPE

Les présentes étapes visent à déterminer les rôles et responsabilités des différents partenaires du projets et à avoir un aperçu de l'échéancier :

Objectifs	Livrables	Responsable(s)	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Présentation du projet et adhésion du milieu	Charte de projet Signatures des parties prenantes	3Rdurable														
Élaboration des plans en collaboration avec l'école et la Commission scolaire	Carte du site Nombre d'arbres à planter Liste des essences d'arbres	3Rdurable Responsables de l'école														
Effectuer le plan final, faire les demandes de soumissions et commander les arbres	Commande des arbres Achat du matériel nécessaire Contrat à l'entrepreneur pour l'excavation	3Rdurable														
Introduire l'activité aux élèves	Préparation de la journée de plantation	Enseignants de l'école partenaire														
Journée de plantation	Plantation d'arbres	3Rdurable Personne-ressource fournie par l'école														
Ateliers éducatifs	Journée d'activité et fin du projet	3Rdurable et ses partenaires														
Évaluation du projet	Fiche d'évaluation remplie	Équipe-école														

**Au plaisir de vous compter parmi les
partenaires engagés dans le
développement durable de leur milieu !**



Enracinés dans nos milieux de vie

Entente de partenariat



LE PRÉSENT CONTRAT EST CONCLU ENTRE :

- **FONDATION TROIS-RIVIÈRES
DURABLE**

Nom : Provencher
Prénom : Cindy
Fonction : Directrice
Adresse : 1060, rue Saint-François-
Xavier, bureau 355
Ville : Trois-Rivières QC
Code postal : G9A 1R8
Tél. bur. : (819) 379-4487 poste : 1
Courriel : cindy@3Rdurable.org

- **ÉCOLE :**

Nom : _____
Prénom : _____
Fonction : _____
Adresse : _____

Ville : _____
Code postal : _____
Tél. bur. : _____
Courriel : _____

OBJECTIF DE L'ENTENTE :

Fixer les paramètres de la collaboration entretenue entre la Fondation Trois-Rivières durable ainsi que le partenaire identifié ci-dessus.

DURÉE DE L'ENTENTE :

La présente entente entre en vigueur dès la signature de ses deux partis et est d'une durée de 2 an(s). En ce sens, cette entente prend fin en juillet 2022.

ENGAGEMENT DES PARTIS :

- **FONDATION TROIS-RIVIÈRES DURABLE**

Par cette entente, la Fondation Trois-Rivières durable s'engage à :

- Respecter toutes les clauses comprises à la section « Engagement de la Fondation » ;
- Mentionner la participation de l'école au Programme « *Enracinés dans nos milieux de vie* » sur le site web de la Fondation Trois-Rivières durable ;
- Mentionner à deux reprises, en automne et au printemps, la participation de l'école au Programme « *Enracinés dans nos milieux de vie* » sur les médias sociaux de la Fondation Trois-Rivières durable ;
- Mentionner à deux reprises, en automne et au printemps, la participation de l'école au Programme « *Enracinés dans nos milieux de vie* » dans l'Infolettre durable de la Fondation Trois-Rivières durable.



- **ÉCOLE**

Par cette entente, l'école s'engage à :

- Respecter toutes les clauses comprises à la section « Engagement de l'école » ;
- mentionner sa participation au Programme « *Enracinés dans nos milieux de vie* » sur son site web et/ou ses médias sociaux en mentionnant obligatoirement la Fondation Trois-Rivières durable.

Je souhaite m'abonner à l'Infolettre durable | Courriel : _____

Nous souhaitons nous engager comme bénévoles dans l'Escouad'Durable (patrouille milieux naturels, plantation d'arbres, aide aux événements, etc.)

SIGNATURE DE L'ENTENTE :

- **FONDATION TROIS-RIVIÈRES DURABLE**

Cindy Provencher, directrice

Date : _____

- **ÉCOLE**

Prénom, nom et fonction :

Date : _____